

## LA CHARTE DU COLLEGIEN

**Avoir un comportement citoyen est une nécessité. Il convient donc de :**

- ✓ **Se respecter soi-même,**
- ✓ **Respecter les autres,**
- ✓ **Respecter l'environnement,**
- ✓ **Respecter la loi et le règlement,**
- ✓ **Accepter la différence,**
- ✓ **S'aider les uns, les autres.**

## LA CHARTE DU COLLEGIEN

### **Le respect de l'autre et des règles**

#### **En cours :**

- ✓ Je respecte le professeur et lui obéis,
- ✓ J'ai mes affaires,
- ✓ Je rends mon travail,
- ✓ Je note les cours et les instructions du professeur,
- ✓ J'enlève mon manteau ou blouson,
- ✓ Je suis à l'heure,
- ✓ Je lève le doigt et attends que l'on me donne la parole,
- ✓ Je demande la permission de me déplacer.

#### **La vie dans le collège :**

- Les accès aux toilettes, à la cantine, aux casiers, dans les couloirs ou au CDI sont réglementés (cf. affichage dans les lieux concernés).
- Chaque élève doit respecter ses camarades. Toute insulte et agressivité physique sont interdites.
- Toute absence doit être signalée à la vie scolaire au 02.35.50.56.16, le plus rapidement possible. Un justificatif écrit est obligatoire.
- Le carnet de correspondance est obligatoire. Il doit être présenté à tout personnel de l'établissement qui le demande. A défaut de carnet, l'élève sera puni.
- Toute utilisation du téléphone portable est interdite. Tout portable confisqué ne sera restitué qu'aux parents.